



FR

CONSEIL DE DIRECTION
91^{ème} session
Rome, 7 - 9 mai 2012

UNIDROIT 2012
C.D. (91) 3
Original: anglais
mars 2012

Point n° 7 de l'ordre du jour: Principes relatifs aux contrats du commerce international– publication et promotion des “Principes d’UNIDROIT 2010”

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Promotion des Principes d’UNIDROIT 2010</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Poursuite de la promotion</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2011-2013</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Aucun</i>

I. PUBLICATION DE LA TROISIEME EDITION DES PRINCIPES D’UNIDROIT (“PRINCIPES d’UNIDROIT 2010”)

1. Lors de sa 90^{ème} session tenue à Rome du 9 au 11 mai 2011, le Conseil de Direction d’UNIDROIT a adopté la troisième édition des Principes d’UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (“Principes d’UNIDROIT 2010”). Les Principes d’UNIDROIT 2010 contiennent des nouvelles dispositions sur la restitution en cas d’annulation du contrat, l’illicéité, les conditions, la pluralité de débiteurs et de créanciers, alors que par rapport au texte de l’édition 2004, les seules modifications significatives portent sur les Commentaires à l’article 1.4.

2. Immédiatement après, le Secrétariat a transmis les copies des versions anglaise et française des Principes d’UNIDROIT 2010 à l’imprimeur, et les deux volumes ont été publiés fin juin 2011. Grâce également à une intense campagne de publicité menée par le Secrétariat (circulaire informatique envoyée à des centaines d’acquéreurs potentiels et annonce de la publication des deux volumes sur le site Internet d’UNIDROIT), un grand nombre de commandes sont parvenues et, fin février 2012, le Secrétariat avait vendu 253 copies de la version anglaise et 15 copies de la version française. Des copies à titre gracieux ont été envoyées aux membres du Conseil de direction, aux membres et aux observateurs du groupe de travail sur les Pincipes d’UNIDROIT ainsi qu’aux Bibliothèques depositaires de la documentation d’UNIDROIT.

II. NOUVELLES VERSIONS LINGUISTIQUES DES PRINCIPES d'UNIDROIT 2010

3. Fin février 2012, le texte des dispositions des Principes d'UNIDROIT 2010 était disponible en allemand, espagnol, italien, japonais, portugais et russe. La version intégrale des Principes d'UNIDROIT 2010 en italien, préparée par une équipe de chercheurs de l'Université de Rome I "Sapienza" sous la supervision de M.J. Bonell, a été publiée en janvier 2012. La traduction de la version intégrale en chinois, espagnol, indonésien, persan et ukrainien est en cours.

III. PROMOTION DES PRINCIPES d'UNIDROIT 2010

4. La Revue de droit uniforme a consacré un numéro entier (2011/3) aux Principes d'UNIDROIT 2010 qui contenait, outre les textes anglais et français des dispositions, des articles écrits par les Rapporteurs sur les nouveaux sujets (M.J. Bonell sur l'illicéité, B. Fauvarque-Cosson sur les conditions, M. Fontaine sur la pluralité de débiteurs et de créanciers, et R. Zimmermann sur la restitution en cas d'annulation du contrat) ainsi que des contributions relatives à l'utilisation des Principes d'UNIDROIT dans les différentes parties du monde (L. Gama Jr., A. Komarov, S. Lake, et T. Uchida pour le Brésil, la Russie, le Royaume-Uni et le Japon, respectivement) ou dans la pratique internationale des contrats et de l'arbitrage (E. Brödermann et E. Finazzi-Agrò).

5. Les Principes d'UNIDROIT 2010 ont été, ou seront, présentés lors d'un certain nombre de manifestations à l'attention des milieux universitaires et des affaires.

- A l'occasion d'un séminaire à l'attention de juristes russes tenu à UNIDROIT le 18 avril 2011 et organisé par Capital Business Events (Royaume-Uni), M.J. Bonell et A. Komarov ont présentés les Principes d'UNIDROIT 2010.
- Le 24 mai 2011 s'est tenu à Bruxelles un séminaire au Centre belge d'arbitrage et de médiation (CEPANI) sur le sujet "Les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (2010) et l'arbitrage, avec des présentations par M. Fontaine, J. Erauw, M. Piers, I. Claeys, D. Philippe et J. Kleinheisterkamp.
- Le 27 juin 2011, lors d'une journée d'études en l'honneur de G. Schiavoni, organisée par la Chambre d'arbitrage de Milan, le Président d'UNIDROIT, A. Mazzoni, a présenté la nouvelle édition des Principes d'UNIDROIT.
- Les 23-24 septembre 2011, à l'occasion du 32^{ème} Symposium de droit commercial international tenu à Canberra, Australie, D. Robertson et N. Ferreira-Jardim ont fait une présentation sur l'harmonisation du droit international des contrats en mettant l'accent sur les Principes d'UNIDROIT.
- Le 28 octobre 2011 s'est tenu un Symposium international sur "Les Principes d'UNIDROIT 2010 relatifs aux contrats du commerce international: Vers un droit 'global' des contrats" organisé par le *Center for Transnational Business and the Law* à l'Université Georgetown de Washington, D.C. sous la présidence de D. Wallace: des présentations ont été faites par M.J. Bonell, H.D. Gabriel, A. Garro, N.B. Cohen, suivies par une table ronde avec la participation de L. Gama, Jr., E. Brödermann, F. Dessemontet, G. Saumier, Justice B. Fried et M. Kirtland. Le Secrétaire Général d'UNIDROIT, J.A. Estrella Faria, a prononcé une allocution lors du déjeuner.
- Le 31 octobre 2011, les Principes d'UNIDROIT 2010 ont été présentés à Dubai par E. Brödermann lors du petit déjeuner organisé par le Centre d'arbitrage Chine Europe (CEAC) et l'Association juridique Chine Europe (CELA) à l'occasion de la Conférence annuelle de l'Association internationale du Barreau.
- Le 8 novembre 2011, à l'occasion du Colloque international sur "La promotion de l'investissement pour la production agricole: aspects de droit privé" tenu à UNIDROIT, M.J. Bonell a fait une présentation sur "Les contrats internationaux d'investissement et le droit

général des contrats: une place pour les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international?".

- Les Principes d'UNIDROIT ont été utilisés en tant que droit applicable lors du 10^{ème} *Intercollegiate Negotiation Competition* organisée à Tokyo les 4 et 5 décembre 2011 avec la participation d'environ 250 étudiants des principales universités japonaises, australiennes et chinoises.
- Un Colloque sur "Un nouveau droit des obligations transnational? Les Principes d'UNIDROIT 2010" s'est tenu le 3 février 2012 à l'Université de Genève. Après une présentation générale des Principes d'UNIDROIT 2010 par C. Chappuis, les nouvelles dispositions sur l'illicéité, la restitution, la pluralité de créanciers et de débiteurs, et les conditions ont été présentées par M.J. Bonell, C. Chappuis, M. Fontaine, B. Fauvarque-Cosson, respectivement. Enfin, P. Tercier et J.-P. Vulliet ont parlé de l'utilisation des Principes d'UNIDROIT dans l'arbitrage..
- Le 10 février 2012, un Colloque sur "Les Principes d'UNIDROIT 2010: Une nécessité dans les contrats internationaux" a eu lieu à Paris à la Grand'Chambre de la Cour de cassation. Après l'allocation d'ouverture faite par le Président de la Cour de cassation, V. Lamanda, et une présentation générale des Principes d'UNIDROIT 2010 par D. Tricot et J. A. Estrella Faria, d'autres présentations ont par C. Kessedjian sur "Quelles portes d'entrée dans les Principes?", par B. Fauvarque-Cosson sur "Les Principes et la convergence des droits", par B. Mercadal sur "Les principales innovations des Principes", et par E. Jolivet sur "Les Principes dans les sentences arbitrales". Les conclusions ont été tirées par D. Tricot.
- Un Symposium international pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la fondation de la revue juridique *Diritto del commercio internazionale* et de la publication de la version italienne des Principes d'UNIDROIT 2010 a été organisé à Rome les 17 et 18 février 2012 sur le thème "The UNIDROIT Principles 2010: Towards a 'Global' Law of International Commercial Contracts". Le premier jour du Symposium, organisé à la Villa Aldobrandini, après les allocutions d'ouverture prononcées par J.A. Estrella Faria, Secrétaire Général d'UNIDROIT, F. Bonelli, Directeur en Chef, *Diritto del commercio internazionale*, et S. M. Carbone, des présentations ont été faites par M.J. Bonell sur "The UNIDROIT Principles 2010: An Overview", par S. M. Carbone et F. De Ly sur "The UNIDROIT Principles as the Law Applicable to International Commercial Contracts: A Valid Alternative to Domestic Laws", par G. Alpa et A. Veneziano sur "The UNIDROIT Principles and the Proposal for a Regulation on a Common European Sales Law", par F. Bonelli et J. Ramberg sur "The UNIDROIT Principles and the Vienna Convention on Contracts for the International Sale of Goods" et par U. Draetta et F. Dessemontet sur "The UNIDROIT Principles and Long Term Contracts". Le second jour du Symposium s'est tenu au siège de l'Association italienne du Barreau où s'est déroulée une table ronde sur deux thèmes: "The UNIDROIT Principles in International Commercial Arbitration Practice" avec la participation de E. Brödermann, A. Crivellaro, P. Galizzi, A. Komarov et F. Mazza; et "The Use of the UNIDROIT Principles by Domestic and International Courts" avec la participation de F. Ferrari, A. Hartkamp, D. Phillippe et L. Radicati di Brozolo. Le Symposium s'est terminé par les remarques de conclusion du Président d'UNIDROIT, A. Mazzoni.
- Le 21 mars 2012, se tiendra à la Cour d'appel du Québec à Montréal, sous le patronage du Ministre de la justice du Québec, l'Hon. Nicole Duval Hesler, une Conférence sur "Les Principes d'UNIDROIT 2010: Un outil indispensable dans la négociation et la rédaction de contrats commerciaux internationaux", avec la participation de M. Fontaine en tant qu'orateur invité, et de L. Masson, Président du Barreau du Québec, K. Sabo, A.-M. Trahan, N. Duval Hesler, E. Darankoum, S. Deinman, B. Colas et C. Richter.
- Le 10 avril 2012 sera organisé un symposium international à l'Université de Bogota, Colombie, entièrement consacré aux Principes d'UNIDROIT 2010. Après une première présentation par F. Hinestrosa Forero, d'autres seront présentées par A. Zapata sur "El

papel de los Principios de UNIDROIT en las fuentes del Derecho Mercantil Internacional”, par P. Perales Viscasillas sur *“Incidencia de los Principios de UNIDROIT en el Arbitraje Internacional”*, par M. Rodríguez sur *“Innovaciones de los Principios de UNIDROIT 2010”*, par W. Namen sur *“Proyección de los Principios de UNIDROIT en la jurisprudencia colombiana”*, et par D. Peña sur *“Articulación de los Principios UNIDROIT con instrumentos de derecho uniforme en el caso del comercio electrónico”*. Une table ronde se tiendra ensuite sur le thème *“Los Principios UNIDROIT y el Derecho Colombiano”* avec la participation de J. Oviedo Albán, J. P. Cárdenas et J. Rodríguez.

- Dans le contexte du Concours (*Madrid Moot*) qui se tiendra à Madrid du 28 mai au 1^{er} juin 2012 <<http://www.mootmadrid.es>>, les Principes d’UNIDROIT 2010 seront utilisés comme loi régissant le contrat.

6. L’aval formel donné par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) lors de sa 40^{ème} session en 2007 (voir le Rapport de la Commission sur les travaux de sa 40^{ème} session (A/62/17, part I), 2007, paras. 209-213) a constitué une contribution importante à la promotion de l’édition 2004 des Principes d’UNIDROIT. Le Conseil de Direction pourrait souhaiter charger le Secrétariat de prendre contact avec la CNUDCI en vue d’obtenir également l’aval de l’édition 2010 des Principes d’UNIDROIT.

7. Des demandes d’autorisation de publication des dispositions des Principes d’UNIDROIT 2010 ou de certaines d’entre elles ont été faites par:

- A. Huala (Faculté de l’Université Padjadjaran de Bandung, Indonésie): les dispositions, avec une introduction des Principes en indonésien, dans une compilation de documents;
- N. B. Cohen (Faculté de droit de Brooklyn): les dispositions dans l’édition 2011 du *statutory/treaty supplement to “Cases and Materials on Contracts (University Casebook)”* (Eds. Farnsworth, Young, Sanger, Cohen, and Brooks)
- E. Reiley (Faculté de droit de l’Université de San Francisco): Articles 2.1.11(2), 2.1.19, 2.1.20, 2.1.21, 2.1.22, 6.2.3, 7.2.2 et 7.4.13) dans *“The American Legal System for Foreign Lawyers”* (Eds. Reiley and de la Vega);
- J. Oviedo Albán (Universidad de la Sabana, Bogota, Colombie) : les dispositions dans un recueil de matériels pour les cours;
- J. O. Rodner (Rodner, Martínez & Asociados, Caracas): Chapitre 9 sur la Cession (dispositions et commentaires);
- Avizandum Publishing (Edinburgh): : les dispositions dans *“Avizandum Legislation on the Scots Law of Obligations”*
- Editions Lextenso (Paris): : les dispositions dans *“Joly Contrats internationaux”* (Ed. V. Heuzé);
- Routledge Law (Abingdon, Royaume-Uni): les dispositions dans un recueil de matériels pour les cours.

IV. UNILEX

8. Le contrôle de l’utilisation dans la pratique des Principes d’UNIDROIT se poursuit sur une base systématique. La base de données UNILEX <<http://www.unilex.info>> a été mise à jour pour inclure le texte des Principes d’UNIDROIT 2010 ainsi qu’une liste de questions pertinentes relatives à chaque nouvelle disposition. A mi-mars 2012, UNILEX contenait un total de 285 décisions se référant d’une manière ou d’une autre aux Principes, dont 124 décisions judiciaires et 161 décisions arbitrales se référant d’une manière ou d’une autre aux Principes d’UNIDROIT, alors que le nombre des références bibliographiques était de plus de 880.